Pour leur rendre la chose plus agréable, le Mikado les invita à un grand festin dans le Palais de Versailles, près Yeddo. Lorsqu'ils furent suffisamment enivrés de saké, il leur rappela leur promesse et ils n'opposèrent pas de résistance; ils étaient soutenus dans la voie pénible du Hara-Kiri par l'espoir de la vie future dont le Mikado ne cessait de les entretenir pendant la longue opération. Cinq cents fois, Bescherelle tendit le poignard sacré, cinq cents ventres furent ouverts d'une main ferme!

Le Mikado, resté seul, n'eut plus de difficultés avec personne; il jouit d'un pouvoir souverain et incontesté pendant de longues années et mourut entouré de l'amour universel et d'une nombreuse postérité.

Les cinq cents héros ne furent pas oubliés: il leur fit élever, dans les jardins mêmes du palais de Versailles, un magnifique mausolée où le peuple va souvent porter des fleurs et y brûler de l'encens.

Quant à leur vie future, il n'en a jamais plus été question.

LIONEL.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Expropriation des terrains pour l'ouverture de la rue de la Gare

Aujourd'hui à midi, ont commencé devant la première chambre du tribunal civil de Lille, les opérations d'expropriation des terrains de la rue de la Gare.

M. Remy fait l'appel des 16 jurés titulaires dont voici la liste:

JURÉS TITULAIRES

Renaud Facomprez, rentier, à Emmerin;
Alphonse Jolivet, filateur, à Lomme;
Christian D'Hespel, propriétaire, à Fournes;
Gaston Lecreux, propriétaire, à Salomé;
Louis Drouiers, distillateur, à Ascq;
Louis Delannoy, filateur, à Lys-lez-Lannoy;
Remy Ricouart, rentier, à La Madeleine-Lille;
Jules Mahieu, propriétaire, à Lambersart;
Auguste Plancq, rentier, à Faches;
Alexandre Baudet, propriétaire, Lille, 25, rue Joséphine;
Auguste Bernard, rentier, Lille, rue Nationale, 187.
Jean-Baptiste Lecouffe, propriétaire, à Ennevelin.
Charles Lematre, rentier, à Halluin;
Henri Dupont, rentier, à Roncq;
Eloi Deleforterie, rentier, à Bondues;
Louis Casier, rentier, à Marcq-en-Barœul.

Les lots à exproprier sont au nombre de 178, tant propriétaires que locataires.

Un juré absent, M. Plancq, est excusé pour cause de maladie.

M. Mahieu, également absent, n'a pu recevoir la signification, son domicile n'ayant pas été indiqué convenablement. Il est excusé.

Pour que le nombre légal soit complété, on adjoint aux quatorze jurés présents MM. Six et Dulac, jurés suppléants.

M. le président appelle les parties présentes à l'audience pour les entendre en leurs observations.

Il leur fait connaître qu'ils ont le droit de demander un nouveau jury pour l'affaire qui les concerne.

MM. les avocats ont consenti, dit M. le président, pour simplifier les opérations, à être jugés par le même jury. Consentez-vous à la même mesure?

Tous consentent.

MM. les jurés devront cependant se tenir tous à la disposition de la justice. Ils seront prévenus 24 heures à l'avance.

Le jury de jugement se trouve constitué comme suit:

MM. Facomprez, Delannoy, Ricouart, Baudet, Bernard, Lecouppe, Lematre, Dupont, Delforterie, Casier, Six et Dulac.

MM. les jurés prêtent serment.

M. le président propose, en raison de la longueur probable des opérations, de siéger le samedi, le mardi et le mercredi.

On décide que, demain matin, mardi, on fera la visite du 1er lot, entre la rue de l'Alma et la rue Blanchemaille.

Une audience aura lieu, mercredi à 11 heures, dans la salle du tribunal civil.

Sur l'invitation de M. Gand, MM. les jurés se retirent dans la chambre du conseil pour nommer leur président et décider l'ordre de leurs visites sur les lieux à exproprier, à Roubaix.

En suivant l'ordre du rôle, on commencera par l'affaire Emile Delecroix, 42, rue de l'Alma et l'on ne s'arrêtera qu'au nos 46 et 48 de la rue du Chemin-de-Fer.

Le jury a nommé pour son président M. Ricouart.

On nous demande l'insertion de la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*

Les bruits les plus absurdes et les plus malveillants circulent sur le nom honorable de mon père et sur le crédit de sa maison.

Déjà, l'an dernier, on s'en souvient, des calomniateurs insaisissables s'étaient attaqués à la maison la plus importante du pays, qui a cru devoir leur donner un démenti public.

Comme elle, j'oppose le démenti le plus formel à ces calomnies et j'invite toute personne qui pourrait être créancière de ma maison à se présenter immédiatement pour recevoir ce qui lui serait dû.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes civilités empressées.

CÉSAR SCRÉPEL, fils.

La Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing a été déclarée aujourd'hui en état de faillite ouverte par le tribunal de commerce de Roubaix.

La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira à l'Hôtel-de-Ville, mardi 24 courant, à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour:

1° Communication relative au traité de commerce avec l'Angleterre;
2° Enquête du chemin de fer de Roubaix à Audenarde. Avis à donner;
3° Lettre du Préfet relative aux Prud'hommes. Avis à donner;
4° Commission à nommer relative aux valeurs de Douanes;
5° Avis à donner sur l'époque de chômage des canaux du Nord;
6° Lettres relatives aux bureaux des postes et télégraphes;
7° Lettre de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord.

Le 20 janvier, une petite boîte en bois a été trouvée dans le cimetière de Croix par les fossoyeurs. Cette boîte renfermait un fœtus de trois mois.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE. — Cours du 23 janvier 1882. — 8 heures 3/4 matin, analyse, M. Boussinesq; 5 heures 1/4 soir, chimie industrielle, M. Viollette; 6 heures 1/4 soir, botanique, M. Bertrand; 11 h. matin, conférence de Chimie, M. Viollette; 4 heures soir, conférence de Minéralogie, M. Barrois; 2 heures soir, conférence de Zoologie, M. Giard.

LE CANAL DE L'ESCAUT A LA MEUSE. — On a distribué à la Chambre l'exposé des motifs et le projet de loi du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse. La dépense est évaluée à 67 millions. La ville du Gâteau doit concourir pour 50.000 francs à la dépense de construction d'un embranchement destiné à desservir cette ville.

LA FAILLITE DUFILS. — On sait que M. Dufils, avant de venir à Lille, était directeur d'une banque à Angers. En prenant la direction de la Banque Lilloise, il laissa son établissement angevin à son frère. *Le Petit Nord* dit que ce dernier vient d'être également déclaré en faillite.

Nous avons raconté dans un de nos derniers numéros, la mort d'un nommé Goche, de Marly, dont le cadavre trouvé dans les fortifications de la porte de Mons, avait été reconnu par sa famille.

L'enterrement avait eu lieu. Ses héritiers se mettaient déjà en devoir de recueillir sa succession. Pour y arriver, son frère alla hier à Prouvy pour demander à l'administration du chemin de fer pour le compte de laquelle l'infortuné travaillait, s'il ne lui était pas dû quelque argent.

Grande fut sa surprise et sa joie, lorsqu'on lui apprit que son frère n'était pas mort et qu'il n'avait pas cessé de travailler. On l'alla chercher et l'entrevue, comme bien on pense, fut des plus touchantes.

On ignore maintenant l'identité du mort qui ressemblait étonnamment à Goche.

Voici du reste son signalement: Taille 1 mètre 76, figure pleine, nez moyen, menton rond, barbe blonde.

Vêtements: veston en drap marron et veston en toile bleue en dessous, pantalon en velours marron, caleçon en coton gris, chemise de couleur à ligne bleues, mouchoir rouge au cou.

SIXIÈME AGRESSION NOCTURNE A LILLE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi, le nommé Victor Pénin, mécanicien, âgé de 36 ans, demeurant, 34, rue des Tanneurs, rentrait au logis accompagné d'un de ses amis, lorsque, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux, il reçut un violent coup sur le nez, et tomba sans connaissance dans les bras de son ami.

Revenu de son étourdissement, Pénin dit que l'individu qui l'avait frappé était son beau-frère, un sieur Price, demeurant rue des Postes.

Le blessé, accompagné des personnes qui étaient venues à son secours, se rendit au poste de l'Hôtel-de-Ville, où il fit sa déclaration.

Hier, vers 1 heure 1/2 de l'après-midi, Louis Janson, âgé de 68 ans, pensionnaire de l'hôpital général, voulait traverser le boulevard de la Liberté, à Lille, lorsqu'il fut renversé par la voiture de M. Boanne Beriot. Janson qui est borgne et sourd n'avait pas entendu les cris du conducteur. Heureusement pour lui, un brave homme, M. Charles Delfosse, eut le bon esprit de le tirer par les jambes au moment où les roues allaient lui passer sur le corps. Janson a été reconduit en voiture à l'hôpital général. On assure que ses blessures n'auront aucunes suites fâcheuses.

La roue d'une voiture calendre s'est brisée hier matin vers 10 heures et demie, à l'entrée de la rue Esquermoise, à Lille, vis-à-vis la brasserie Beckers. La voiture a été fort endommagée. Le cheval n'a pas été blessé. Le conducteur a reçu quelques contusions.

Nous recevons à l'instant la liste des numéros gagnants de la tombola au profit des veuves et orphelins de Boulogne-sur-mer. Le tirage a eu lieu hier, 22 courant, à 5 h. 1/2.

N°s gagnants 3616 2060 1818 3608 4760 1449 1073
4623 504 1762 2301 2038 2431 276 520 125 274
864 285 2901 55 3012 1048 2694 3256 4249 4789
2761 1690 1633 3125 4854 2537 418 4204 3213 582
548 4405 2695 1758 4682 1122 954 4248 2165 4843
35 4287 4287 703 266 2256 2489 3118 1825 1284
1613 706 1274 4478 222 4253 647 2242 1987 3453
3753 4464 360 4613 4232 1160 1094 4626 3495 841
3591 4244 2948 435 2285 700 1113 2804 2762 2346
633 4158 3711.

Nous sommes heureux d'annoncer que les deux médailles ont été decernées comme suit:

Une à M. Louis Liéven qui a donné le plus beau lot. (Boîte à gants découpire).

Une à M. Gustave Alard qui a donné 9 lots divers. (Découpure).

Le gros lot qui consistait en un magnifique coffret-toilette, don de M. N. Huret de Boulogne-sur-mer a été gagné par M. Gustave Alard, qui lui-même avait offert nombre de lots.

Nous donnerons incessament le résultat de la recette.

Nous venons de recevoir l'*Annuaire Statistique* du département du Nord, publié par M. Lecocq, chef de division à la Préfecture du Nord.

L'auteur ne s'est pas borné à un travail de pure statistique et de compilation, comme il est d'usage en pareille matière. Il a su donner un véritable attrait à son travail en ajoutant aux renseignements habituels, et qui sont d'une grande exactitude, des documents de nature à intéresser tout le monde.

Le fonctionnaire y trouve les noms de ses confrères; le propriétaire, le négociant, l'industriel, les noms et domicile de tous les personnages dont il a intérêt à savoir les adresses.

On trouve dans cet ouvrage des renseignements économiques d'un intérêt extrême utiles pour toutes les catégories de citoyens.

SÉANCE SOLLENNELLE
DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD

Hier à deux heures, les portes de la salle des concerts de l'ancien Cercle du Nord, s'ouvrait à la foule des invités de la Société Industrielle.

En un instant le vaste local était comble.

Dans l'auditoire, nous remarquons beaucoup de dames. Nous y voyons aussi un certain nombre de personnages restés confondus dans la foule et qui auraient pu prendre rang sur l'estrade d'honneur.

M. Mathias, président de la Société industrielle, est entoure de M. le général commandant la première division militaire et de M. le Préfet du Nord. MM. Wallaert Bonte, Paul Crépy, Bigo, Corenwinder, Renouard, Hartung, directeur de la Banque de France, le président Félix Lecoy, Edouard Agache, Vice-Président de la Société; Bouffet, secrétaire général de la Préfecture; M. le conseiller Delpech; M. Dubousquet, sont rangés autour du bureau.

La séance

M. le président Mathias ouvre la séance et prononce, en quelques paroles émues, l'éloge de son prédécesseur, M. Kuhlmann, père, le fondateur véritable et le bienfaiteur de la Société Industrielle. Il parle aussi de M. Frédéric Kuhlmann fils, qu'une mort imprévue a si prématurément enlevé à la Société.

En quelques traits rapides, M. le président retrace les progrès accomplis par la Société Industrielle du Nord depuis sa naissance. "Placée dans la région la plus industrielle de la France, elle a répondu à l'idée qui a présidé à sa fondation et jusqu'au bout elle accomplit et elle accomplira la mission de progrès qu'elle s'est imposée.

Des bravos prolongés accueillent cette déclaration de l'honorable président.

La conférence d'électricité

M. le président donne la parole à M. Géraldy, ingénieur des ponts et chaussées, qui a accepté la mission de parler des progrès et des applications de l'électricité.

M. Geraldy est du reste autorisé à traiter ce sujet, tout palpitant d'actualité. Il dirige, si nous ne nous trompons, le journal « La Lumière Electrique », dont les articles ont été si remarqués lors de l'exposition récente d'électricité à Paris.

Dans une revue brillante et toute semée du meilleur esprit de la conversation, M. Géraldy a fait passer sous nos yeux la suite des progrès réalisés par l'électricité dans les derniers temps, et dont l'exposition dernière a été l'expression la plus exacte et la plus complète.

Fallait-il de la science pour constater ces progrès? Non, car l'application était visible, tangible même. L'appareil qu'on voyait faisait valoir son voisin, et presque toujours en expliquait l'usage.

C'est, en quelques mots, les résultats de cette exposition que le conférencier s'est proposé de faire comprendre.

L'électricité est une source de chaleur de lumière, de force: c'est a vie.

Dans ces derniers temps, elle a pris des développements prodigieux. Il y a dix ans à peine, on restait en extase devant la rapidite des communications électriques. La terre était trop petite pour cette puissante voyageuse qui la parcourt neuf fois et demie en une seconde: on s'extasiait et on avait raison.

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement la rapidite qu'on lui demande, on veut d'elle la force, le mouvement. La vapeur, on la touche, on la voit; l'électricité n'est pas visible, mais elle est plus obéissante et on en constate les effets. Tel est le serviteur nouveau que l'homme vient maintenant soumettre à son empire! (Applaudissements prolongés.)

Et pourtant, Mesdames et Messieurs, ce serviteur puissant n'en est encore qu'à sa naissance et ses applications n'ont encore fait que commencer.

Nous en voyons trois manifestations:

1° *Le téléphone ou la parole à distance.* Je ne parlerai pas, dit l'orateur, de ce serviteur discret, parlant à l'oreille de son maître, mais n'ayant pas la voix assez forte pour aller plus loin: Vous le connaissez. (Très-bien! bravo!)

2° *La lumière.* — Ici, dit M. Géraldy, je ne suis pas certain de vous citer un fait d'actualité! Avec la lumière électrique, on ne peut plus dire:

« Le moment où je parle est déjà loin de moi. » Je parle, il a devancé ma parole. (Très-bien!)

Il y a deux jours, j'ai quitté Paris. Que de choses ont pu arriver depuis ce départ!

Expériences

M. l'ingénieur Géraldy est assisté, dans les expériences qu'il va faire sur les nouveaux appareils, par un jeune homme à figure sympathique et très intelligente, qu'on nous dit être M. Delbecque, un employé du chemin de fer du Nord.

L'orateur passe en revue les divers appareils qui ont servi à appliquer l'électricité.

Voici d'abord les deux charbons à travers lesquels passe le double courant électrique. C'est l'enfance de l'art. La lumière est éblouissante, malheureusement elle est fugitive.

Après cela, nous trouvons les *régulateurs*, dont pas un seul, il faut le dire, n'est parfait.

On a cherché pourtant, et les bougies Jablochkoff jouissent encore d'un grand crédit.

L'expérience en est faite séance tenante et l'explication claire de l'élégant causeur fait comprendre aux personnes les plus étrangères à la science, les progrès accomplis et les conquêtes désormais consacrées par l'expérience.

Une dame remarque près de nous que jamais elle n'avait compris ainsi l'électricité dont on lui parlait souvent. Mais avançons.

Voici la lampe électrique. C'est un vrai et élégant lampadaire. Un long crayon de charbon pur, dont le mouvement ascensionnel est réglé par un contre-poids, donne une lumière éblouissante, *un petit soleil*, comme le remarque encore tout bas la dame dont nous avons parlé tout à l'heure.

Viennent ensuite les lampes électriques consistant en une mèche de charbon enserrée entre deux blocs de marbre; la lampe à main, un élégant petit bocal où le tube de charbon brille dans le vide et qui excite vivement la curiosité et les applaudissements des dames présentes.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions citer toutes ces expériences, aussi intéressantes que curieuses qu'exécute avec une patience inaltérable le savant et éloquent ingénieur.

3° *La force motrice.* — Le conférencier termine en démontrant que les machines, que la science appelle magnéto dynamo-électriques, peuvent transmettre la force, et par suite le mouvement à de grandes distances.

Quatre appareils, gros comme le poing, sont placés sur les tables, devant l'expérimentateur. Une courroie de transmission part du dernier et actionne une machine à coudre. Voilà la machine commençant son tic tac et ses points avec une régularité qui ferait honte à la plus habile ouvrière.

Des applaudissements très-vifs et très-prolongés accueillent cette dernière expérience. Les dames surtout paraissent enthousiasmées.

Pourquoi, conclut M. Géraldy, cette force que je transmets à quelques mètres, ne pourrais-je la lancer à grande distance et, par le fait, n'ai-je pas vu moi-même cette transmission s'opérer à 23 kilomètres! (Applaudissements!)

Ne désespérons donc pas du travail incessant et des surprises que nous prépare l'avenir, un avenir désormais prochain: le son, la lumière, la force ne connaîtront bientôt plus de distance! (Applaudissements prolongés et félicitations à l'orateur.)

B...

Le Rapport

M. Renouard, secrétaire général de la Société, prend alors la parole pour rendre compte des travaux accomplis pendant l'année.

Voici ce remarquable travail, dont nous regrettons vivement, en raison de son développement, de ne pouvoir donner ici que des extraits:

Mesdames, Messieurs,

Durant huit années successives, mon savant prédécesseur, M. Corenwinder, a bien voulu vous présenter le compte-rendu de nos travaux. Mais aujourd'hui, malgré tout le plaisir que vous aviez à l'entendre, malgré le charme que vous preniez à goûter ses séduisantes causeries, il a voulu, suivant ses expressions, laisser la place à un plus jeune, j'aurais à un trop inexpérimenté. D'aucuns se consoleront par la devise: *Uno avulso, non deficit alter*, mais je n'aurais garde d'appliquer cette formule à mon profit, vous savez parfaitement, Messieurs, qu'il n'a pas été remplacé.

Les mémoires qui nous ont été présentés cette année, n'ont été ni moins importants, ni moins attrayants que les années précédentes. On pouvait se demander si, à la suite de la perte cruelle qu'avait notre Société au commencement de cette année, si en raison des vicissitudes nécessitées par la crainte d'un changement de local, sa prospérité n'en aurait pas souffert. Mais notre ancien président est l'un de ceux dont on peut dire: qu'ils vivent toujours quoiqu'ils soient morts: il a semblé, comme le rappelait à ses funérailles l'un de nos vice-présidents, que son œuvre dût, non seulement ne pas périr, mais briller encore; et, pour accomplir cette promesse, la Société a eu la bonne fortune de trouver dans son successeur un homme hautement connu dans le monde scientifique, et dont le dévouement et le zèle nous sont un sur garant de sa propérité.

Vous allez juger, Messieurs, que cette année, moins que les autres, nous n'avons failli à nos prémices.

COMITÉ DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE.

Dans l'une des pièces les plus en vogue de Molière, Charlotte, l'un des personnages mis en scène, fait à Pierrot, son amoureux, le reproche de lui dire toujours la même chose, et le pauvre homme, tout interloqué, de répondre cependant avec assez d'a-propos: que s'il lui dit toujours la même chose, c'est que c'est toujours la même chose.

Comme je me vois dans l'obligation de commencer ce compte-rendu en vous parlant encore de l'électricité, après les belles choses que vous venez d'entendre sur cette branche féconde de la physique, vous seriez en droit de m'adresser le reproche de Charlotte à Pierrot.

Mais j'ai hâte de vous dire qu'il n'en est rien. L'intérêt que vous avez porté jusqu'ici à tout ce qui s'est fait en vue des applications de cette branche de la science m'est un sûr garant que vous voudrez écouter avec bienveillance le résumé des travaux écrits qui y ont rapport.

Ces travaux ont été assez remarquables pour que je n'aie pas besoin des artifices du récit pour en rehausser la valeur: il me suffira d'en résumer les conclusions pour vous en faire apprécier le mérite.

M. le professeur TERQUEM nous a entretenu tout d'abord du Congrès des Electriciens. Il nous a rendu compte des diverses réunions de ce Congrès, lequel, après s'être divisé en plusieurs sous-comités et discuté bien des questions, n'a pris de décision définitive qu'au sujet des unités électriques.

Le Congrès des Electriciens a eu comme corollaire l'Exposition d'Electricité, qui a obtenu cette année à Paris, un succès si mérité.

Cette Exposition, on peut le dire, a inauguré une ère nouvelle dans l'histoire de la science: tantôt nous y avons vu l'électricité se faire moteur et devenir un puissant émule pour la machine à vapeur, tantôt elle y devenait lumière et faisait une guerre acharnée au gaz d'éclairage: tantôt enfin, grâce au téléphone, elle y devenait un son et procurait au monde civilisé ce qu'on pourrait appeler un sens nouveau. . . . .

Comme toutes les choses sérieuses, l'Exposition d'électricité avait son côté amusant: c'était l'acharnement avec lequel on retenait son tour pour l'audition téléphonique de pièces entières de l'Opéra, c'étaient encore les réflexions singulières échangées entre les visiteurs journaliers, c'était surtout l'effarement d'une certaine partie du public à la vue de ces machines auxquelles il ne comprenait rien. Ce qu'il fallait surtout pour ce public, c'était regarder, il semblait qu'une décharge dût être renfermée dans chaque appareil, menaçant le malheureux qui aurait osé seulement le frôler du bout du doigt et le forçant de se tenir à une distance respectueuse. Les dames parcouraient cette Exposition en tremblottant, les deux mains soigneusement cachées dans leur manchon; les maris marchaient en avant, très peu rassurés, mais raillant cependant leur timidité. Bref, chacun voulait voir, mais personne n'osait toucher.

Dans une séance toute spéciale, un chimiste, bien connu de Rouen, M. LAURENT NAUDIN, est venu nous faire une très importante communication sur la rectification par l'électricité des alcools mauvais goût.

Durant la fermentation des matières sucrées, parallèlement à l'alcool éthylique qui se dégage comme produit principal, on trouve en minime quantité une série de corps qu'il s'agit d'en séparer, tels que les alcools de la série grasse et des corps acides, basiques et éthériques. Ce sont tous ces corps qui forment ce qu'on appelle le *mauvais goût*.

Que faut-il faire pour les séparer? Si l'on recourt à des réactifs, comme les acides permanganique et nitrique, on détruit le mauvais goût; si l'on emploi les appareils à plateaux des systèmes Cail ou Savalle, en fractionnant par la rectification les divers produits volatils existant dans les flegmes ou alcools bruts, on n'arrive tout d'abord qu'à un très faible rendement en alcool bon goût. M. NAUDIN a alors cherché à quels corps étrangers était dû le mauvais goût.

Il a fini par trouver que l'odeur et la saveur des alcools provenaient de la présence d'aldehydes de la série grasse ou alcools deshydrogénés. Il n'avait plus alors, pour combattre l'infection, qu'à hydrogéner les aldéhydes pour les transformer en alcools correspondants. Il a donc appelé à son secours l'électricité, et il est arrivé à un résultat inespéré en mettant les alcools impurs au contact d'une pile spéciale à deux courants pouvant décomposer l'eau à la température ordinaire sans l'intervention d'un acide. Les alcools de betteraves, pour lesquels l'hydrogénation ne peut être complète, passent par un appareil électrolyseur qui oxyde ce qui reste d'aldehyde non hydrogéné.

Comme vous le voyez, Messieurs, l'électricité sert à tout. On vous l'indiquait tout à l'heure comme force motrice, comme lumière, comme transmission du son, M. Naudin nous la montre maintenant utilisée dans les distilleries.

Nous signalerons encore, dans le même ordre d'idées, les communications d'un de nos collègues le plus dévoué, M. LÉON VASSART qui s'est donné particulièrement pour mission de nous édifier sur le rôle que l'électricité joue dans l'éclairage. Il a suivi pas à pas les progrès effectués sur ce sujet, et nous en a entretenus à trois reprises différentes.

Une première fois, il nous a fait connaître la lampe électrique dite Soleil, imaginée par MM. Clér et Bureau. M. Vassart nous a fait ressortir tous les avantages de cette lampe, qui dirige toute sa lumière vers le bas, c'est-à-dire du côté que l'on veut généralement éclairer, et dont le mérite principal réside dans sa longue durée et dans le temps considérable pendant lequel elle peut fonctionner sans arrêt, sans renouvellement de charbon et sans soin.

Le même auteur a aussi voulu vérifier par la pratique les renseignements qu'il avait donnés à la Société sur les appareils dont nous parlons. Des lampes Soleil ont été installées à Roubaix sur la voie publique, dans la rue du Collège, ainsi qu'à Tourcoing, et dans divers ateliers de ces deux villes. M. Vassart a suivi la marche de ces appareils et nous a fait part des premiers résultats obtenus qui ont été satisfaisants.

Puis enfin, pour mettre à même les industriels de se rendre compte du prix de revient de l'installation d'un système d'éclairage électrique, il nous a indiqué, dans un autre travail, les prix des différentes machines dynamo-électriques: bougies Jablochkoff, lampes différentielles Siemens, lampes Soleil, etc., et il nous a donné, pour chacun de ces divers systèmes, la dépense en force motrice, le prix du mètre courant pour les baguettes de charbon, l'usure à l'heure, le prix des blocs à remplacer dans la lampe Soleil, nous fournissant ainsi tous les éléments pour établir le prix de l'éclairage par heure et par la lampe.

Les industriels auront de la sorte toutes les données nécessaires pour établir eux-mêmes leur comparaison entre les divers systèmes d'éclairage de leurs ateliers au moyen de l'électricité, et surtout redevables à M. l'abbé Vassart de renseignement précieux d'un intérêt pratique et indiscutable.

Dans le même ordre d'idées, l'honorable président du comité de filature, M. EDMOND FAUCHEUR, nous a fait connaître une des applications les plus curieuses de l'électricité, en nous parlant du système d'allumoir électrique de M. Desruelles. On pousse un bouton au milieu de l'électricité, et tout à coup la lumière surgit à l'extrémité de la tige à allumer. Ne croyez pas pas qu'il s'agisse ici d'une simple expérience de prestidigateur. C'est là au contraire une excellente application industrielle que l'auteur a utilisée dans son établissement, et qui lui permet d'allumer sans danger les becs de gaz de sa filature. Comparé à la méthode d'allumage usuel, ce système présente des garanties de rapidité et de sécurité indiscutable.

Les travaux relatifs à la chimie n'ont pas présenté moins d'intérêt.

L'un de nos collègues, les plus zélés, M. DE MOLLINS, qui joint à un solide savoir une modestie dont il ne saurait se défendre, nous a fait connaître le procédé imaginé par MM. Ortlieb et Muller, pour fabriquer à bon marché le carbonate de potasse, produit classique des plus nécessaires à l'industrie, au moyen d'un résidu de la fabrication des alcools de betteraves, jusqu'ici sans valeur et sans emploi, la trimétbylamine. Nous renvoyons nos auditeurs au mémoire de M. Ortlieb; ils y trouveront toutes les données théoriques et pratiques nécessaires pour mener à bien l'exploitation de ce procédé.

Dans une autre séance, le même membre nous a décrit une méthode d'analyse chimique tendant à mettre le carbonate de calcium à la base de l'alcalimétrie. M. de Mollins a simplifié la méthode primitive due à M. Grandeau. Les essais de contrôle ont démontré que cette méthode, tout en étant plus expéditive que ses devancières, n'est pas moins rigoureusement exacte.

Nous devons encore à M. de Mollins des données très intéressantes sur l'épuration des eaux, vannées de peignage.

Dans un premier mémoire, il a indiqué quels pourraient être, à son avis, les modes d'épuration les plus convenables, lesquels devaient varier avec la saison. Pendant l'hiver devrait se faire l'épuration chimique: on déverserait alors les eaux dans la rivière qui présente un débit suffisant pour qu'il n'en puisse résulter aucun inconvénient au point de vue des qualités industrielles du liquide. Pendant l'été, au contraire, alors que les rivières ont un très-faible débit, peut-être pourrait-on utiliser l'eau pour la culture par irrigation.

Dans un autre mémoire, notre collègue nous a spécifié pourquoi ces renseignements, très utiles pour une étude préliable, seraient difficiles à mettre en pratique. Pour épurer l'Espierre, en particulier, M. de Mollins est partisan des procédés d'épuration chimique, mais il fait ses réserves en ce qui concerne l'épuration agricole. Cette épuration peut être très efficace, cela n'est pas douteux, mais elle doit être l'objet d'études approfondues et au besoin la solution pourrait en être mise au concours.

Enfin, pour ce qui concerne plus spécialement le canal de Croix et la Marque, qui sont de plus en plus souillées par les dernières déjections des fabriques établies sur leurs bords, notre collègue conseille de créer un collecteur général, qui recevrait toutes les eaux industrielles de Croix, Fiers et Wasquehal; on installerait, pour épurer ces eaux, un établissement spécial en aval des écluses de Wasquehal, et l'eau, une fois épurée, serait déversée dans le canal.

Nous avons eu, dans le même Comité, divers travaux relatifs à l'agronomie, sur lesquels nous croyons devoir attirer l'attention.

M. DELEPORTE-BAYART nous a donné une étude sur les ravages occasionnés dans les champs (j'ose à peine le dire, mesdames), par les rats et les souris. Ces petits animaux, auxquels La Fontaine a fait la réputation d'être malins, et qui ont à cœur de la soutenir, ont fait, cette année, le désespoir des cultivateurs. Dédaignant le luxe d'un tapis de Turquie, chaque jour ils mettaient le couvert sur la terre nue, remplaçaient les ortolans par la luzerne et la betterave, et l'homme des champs avait beau leur faire la guerre, il arrivait au résultat si bien décrit dans la fable du Lion et du Moucheron.

M. Deleporte nous a décrit tous les moyens employés pour arriver à leur destruction, nous a indiqué les résultats qu'ils donnaient, et finalement a conseillé un système qui, s'il ne détruit pas les rats, les éloigne pour le moins des champs infestés, c'est le semis du tourteau de cameline.

En d'autres termes, on force brusquement le rat à passer chez le voisin, jusqu'à celui-ci l'invite encore à déguerpir, pour que, de champ en champ, il finisse à abandonner la partie.

(*A suivre.*)

Prix et récompenses décernés pour le concours de 1881.

I. FONDATION KUHLMANN

Grande médaille d'or. — M. Aimé Flamand, ingénieur en chef des ponts et chaussées, pour services rendus au commerce et à l'industrie de la région du Nord.

II. PRIX ET MÉDAILLES DE LA SOCIÉTÉ

Médailles d'or. — MM. Joseph Déprez, pour son appareil basculeur de wagons; Georges Leloutre, pour son mémoire sur les transmissions pour courroies; Jean De Mollins, pour son mémoire sur la fabrication des bleus d'aniline; E. Porion et Mehay, pour leurs travaux sur l'utilisation des tourteaux de maïs.

Médaille de vermeil. — M. V.-J. Jurion, pour son frein de machines à coudre.

Médailles d'argent. — MM. Cosset-Dubrulle, pour son grisoumètre; E.-J. Feugerat, pour son système de déchargement des wagons; G. Deboo, pour son peigne-hérisson; Léon Verlinde, pour son chasse-corps et frein de sûreté.

Médailles de bronze. — MM. Fr. Bondues, pour son calorifère d'intérieur; Tom Frusher, pour son mémoire sur la teinture et le blanchiment.

III. PRIX SPÉCIAUX

Élèves des cours de filature fondés par la ville. (Prix de la société.) — MM. Tiete, un prix de 60 fr. avec un certificat, pour la manière satisfaisante dont il a subi l'examen de fin d'année du cours de filature du lin; Debosscher, un prix de 30 francs pour la manière satisfaisante dont il a subi l'examen de fin d'année du cours de filature de lin; Duthoit, un prix de 30 fr. pour la manière satisfaisante dont il a subi le fin d'année du cours de filature de lin; Lepers, un prix de 30 fr. pour la manière satisfaisante dont il a subi l'examen de fin d'année du cours de filature de coton.

FONDATION VERKIND

Concours de langue anglaise. — MM. Ringot, Gustave, élève des Cours municipaux, premier prix, auquel la Société joint un médaille d'argent; Rinon, Emile, élève du Lycée, deuxième prix, auquel la Société joint une médaille de bronze; Angelo, Thomas, élève du Lycée, troisième prix, auquel la Société joint une médaille de bronze.

La Société décerne en outre deux médailles de bronze à MM. Merveille, Henri, élève du Pensionnat Sainte-Marie, et Laurent, Pierre, élève du Lycée.

Concours de langue allemande. — MM. Ransquins, Ernest, élève du Lycée, premier prix, auquel la Société joint une médaille d'argent; Humbert, Eugène, élève du Lycée, deuxième prix, auquel la Société joint une médaille de bronze; Hiist, Léon, élève du Lycée, troisième prix, auquel la Société joint une médaille de bronze.

La Société décerne en outre trois médailles de bronze à MM. Bierzy, Pierre, élève du Lycée; Guilbert, Georges, élève du Lycée; Dewitte, Georges, élève du Lycée.

FONDATION CRESPEL

M. Fr. Vandenbosch, pour une machine à pienner mécaniquement, le prix de 500 fr., auquel la Société joint une médaille de vermeil.

PRIX DES COMPTABLES

Médailles d'argent. — MM. Campagnac, Jean-Joseph, pour ses longs et loyaux services comme employé comptable chez M. Auguste Descamps; Dubar, Carlos, pour ses longs et loyaux services comme employé comptable chez M. Bacquet-Lesaffre.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR

MM. Houx, François, 1er prix, 250 fr., une médaille d'argent et un diplôme; Marghem, Adrien, 2e prix, 200 fr., une médaille d'argent et un diplôme; Robitaille, Arthur, 3e prix, 100 fr., une médaille d'argent et un diplôme; Derveaux, Adolphe, 4e prix, 100 fr., une médaille d'argent et un diplôme.

Flers. — Le 22 janvier, une pièce de tissus a été volée pendant la nuit, dans la commune de Flers, à la teinturie de Mme Veuve Descet. Les voleurs sont restés inconnus.

Armentières. — Jeudi, vers midi, on amenait à l'abattoir, un bœuf appartenant à M. Leclercq, boucher, rue de Lille; il fut effrayé par la vue de deux ferbantiers occupés à réparer la bascule et de plus agacé par le bruit causé par une chaîne qu'on lui avait mise au cou pour le retirer d'un fossé dans lequel déjà furieux en ce moment, il s'était jeté sur la route près de Wez-Macquart, il s'élança dans la cour poursuivant toutes les personnes qu'il rencontrait. Le concierge qui se trouvait à sa porte n'en a pas bougé, la consigne étant de rester en cet endroit.

M. Boos a tiré à coups de fusil sur l'animal qui a été atteint chaque fois, mais le 9e seulement l'a fait tomber.

Un jeune apprenti boucher de M. Bonduel profita de cette circonstance pour lui couper le jarret.

Solesmes. — Avant-hier, en se rendant à sa grange A. Laurent a constaté à l'intérieur une tresse de paille et étoupes d'environ un mètre de long, imbibée de pétrole. L'un des bouts était même brûlé. On ne connait pas l'auteur de cette tentative d'incendie.

Eppe-Sauvage. — M. le sous-secrétaire d'Etat au ministère des Beaux-Arts vient d'envoyer à l'église d'Eppe-Sauvage deux grands et magnifiques tableaux qui serviront à compléter la décoration de cette église, devenue, depuis sa restauration, l'une des plus belles du pays.

Orchies. — Le 19, le feu a consumé une grange, un hangar et une écurie appartenant à F. Fichelle, cultivateur en cette localité. Perte 8,000 fr., assurance 15,000 fr.

Anzin. — *La Chambre a été saisie des plaintes* de sous-officiers d'Anzin, après avoir contracté deux engagements, n'ont touché une prime de 2.300 francs qui leur était due en vertu de la loi sur la prime de rengagement.

Cette demande ayant paru digne d'intérêt a été reuvoyée, après le rapport de M. Ansart, au ministre de la guerre.

Avesnes. — Quatre réservistes de la classe 1867 viennent de se faire infliger deux jours de prison à subir à Avesnes pour avoir changé de résidence sans faire les déclarations prescrites par la loi.

Saint-Quentin. — Par décret du président de la République, une bourse de commerce est créée à St-Quentin.

Oye. — *Postes et télégraphes.* — La création d'un bureau télégraphique municipal dans la commune d'Oye (Pas-de-Calais) est autorisée.

Berlaimont. — La veuve Coquelet, aubergiste à St-Remi-Chaussée, avait chargé la femme Colard, qu'elle occupait à la journée, de retirer de la caisse d'épargne de Maubeuge une somme de 1,300 fr. La femme Collard s'est acquittée de sa commission, mais elle a disparu avec les 1,300 francs. On ignore la direction qu'elle a prise.

**W